

RECENSEMENT

des votes émis

Bureaux	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre d'émargements	Nombre de votants (enveloppes et bulletins sans enveloppe trouvés dans les urnes)	Nombre de bulletins blancs ¹	Nombre des bulletins et enveloppes annulés	Nombre de suffrages exprimés ²					
							Liste		Liste		Liste
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
e bureau.....											
Totaux.....											

¹ Depuis l'adoption de la loi n° 2014-172 du 21 février 2014, les bulletins blancs (sans mention de couleur blanche et les enveloppes vides sans bulletins) sont exclus du champ des bulletins nuls. Ils sont à présent décomptés séparément et annexés au procès-verbal sans être prise en compte dans la détermination des suffrages exprimés.

² Ce nombre correspond à la colonne 4 moins les colonnes 5 et 6.

